



# PROTOCOLE GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE - COVID-19

**Automne 2021**

1. Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires avant de se présenter à la bibliothèque. Si vous avez reçu les deux doses de vaccin, vous pourrez retirer le masque durant votre étude, si vous êtes assis(e) dans la bibliothèque.
2. Les prêts sont toujours assujettis aux règlements de la bibliothèque, il faut donc impérativement présenter votre carte d'étudiant(e) pour obtenir les livres que vous voulez emprunter.
3. Si vous le désirez, vous pouvez préalablement faire la consultation des ouvrages disponibles à la bibliothèque et les réserver (10 maximum) en utilisant la base de données accessible via le site internet de l'ITF avant de venir chercher les ouvrages pour les consulter ou les emprunter.
4. Aucune nourriture et aucun breuvage (sauf une bouteille d'eau) ne sont autorisés dans la bibliothèque.
5. Seules trois personnes sont autorisées à circuler en même temps dans la bibliothèque (en plus de la bibliothécaire). L'étudiant(e) installé(e) à une place d'étude devra donc attendre qu'il y ait moins de trois personnes en circulation dans la bibliothèque pour pouvoir à son tour circuler librement en portant son masque.
6. Le lavage des mains à l'entrée et à la sortie de la bibliothèque est obligatoire et le maintien d'une distanciation de 2 mètres devra être respectée en tout temps. Les places d'étude sont aménagées pour respecter cette consigne de distanciation, il est donc interdit de changer la disposition des tables.

Votre bibliothécaire, Béatrice Fayt